

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER

BIEN TRIER SES DÉCHETS... ET LES RÉDUIRE !



ÉDITO

MOBILISONS-NOUS POUR LE TRI

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau dépliant destiné à l'ensemble de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der. Un document plus précis et pratique pour que chacun d'entre nous adopte les bons réflexes.

Le tri de nos déchets est crucial. Il est à la base d'un système vertueux de recyclage et de valorisation, plus respectueux de l'environnement mais aussi avantageux financièrement pour la collectivité. Les résultats du tri dans notre territoire sont encourageants mais nous pouvons faire encore mieux. Les conteneurs à verre ou à papier sont

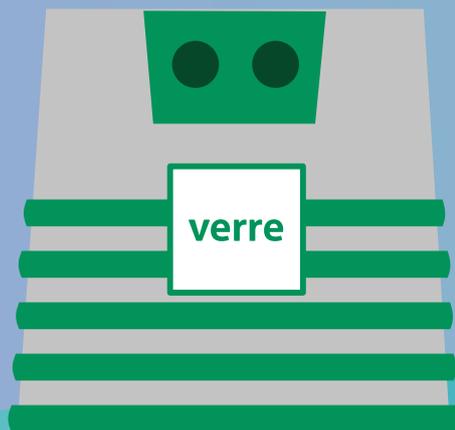


nombreux, les sacs jaunes sont collectés par des équipes efficaces, la déchetterie de Vitry-le-François est équipée d'une nouvelle signalétique.

J'en appelle à la participation de chaque écocitoyen, enfant, jeune ou adulte pour contribuer à la mobilisation collective dans l'intérêt de tous.

Jean-Pierre BOUQUET
Maire de Vitry-le-François
Président de la communauté de communes Vitry,
Champagne et Der

CONTENEUR À VERRE

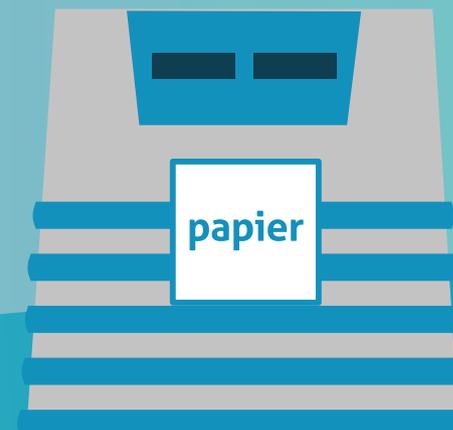


- Bouteilles pour toutes les boissons ;
- Pots de confiture, de moutarde, de mayonnaise, bocaux...

Ces déchets ne vont pas dans le conteneur et sont à déposer en déchetterie :

- Flacons pharmaceutiques vides, de parfum, pots de cosmétiques ;
- Vaisselle et plats transparents ;
- Pare-brise, écrans, ampoules, lampes, cristal, miroir, vitrocéramique...

CONTENEUR À PAPIER



Journaux, magazines, courriers publicitaires, prospectus, feuilles volantes (factures, imprimés), enveloppes à fenêtre (sauf les beiges en kraft), cahiers à spirales (sans les spirales et couvertures), livres (sans les couvertures rigides), sacs en papier (sauf les beiges en kraft)

Ces déchets ne vont pas dans le conteneur et sont à déposer en déchetterie ou dans votre bac à ordures ménagères :

- Emballages et blisters en plastique des courriers ou des revues ;
- Papiers en contact avec des aliments (fast-food) et serviettes en papier ;
- Papier photo, papiers peints, papier aluminium, mouchoirs, couches.

DANS LE SAC JAUNE

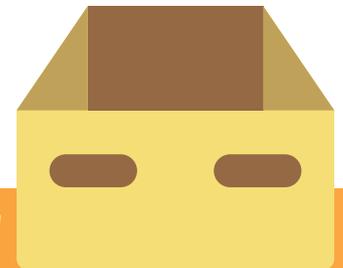


Le sac jaune permet de trier et recycler la plupart des emballages en plastique ou carton ainsi que le papier. Faisons le point sur les déchets à y déposer et, au contraire, à ceux réservés aux ordures ménagères ou à la déchetterie.



Notes

- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider ;
- Ne pas imbriquer les emballages, ils seront plus facilement séparés et recyclés ;
- À côté du sac jaune, vous pouvez déposer quelques cartons ondulés dépliés et aplatis. Si la quantité est importante, apportez-les à la déchetterie. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et le scotch des colis vides.





Emballages en acier et aluminium (canettes, boîtes de conserve, aérosols...)



Emballages en carton (boîte de céréales, de gâteaux...) enlever les blisters et sachets en plastique, ils ne sont pas recyclables



Bouteilles avec leur bouchon et flacons en plastique (eau, liquide vaisselle, bidon de lessive, liquide sol, alcool à 90°, gel wc, produit à vitres, gel douche ou shampoing...)



Briques alimentaires (lait, soupe...)



Journaux, magazines, courriers publicitaires, prospectus, feuilles volantes (factures, imprimés), enveloppes à fenêtre (sauf les beiges en kraft), cahiers à spirales (sans les spirales et couvertures), livres (sans les couvertures rigides), sacs en papier (sauf les beiges en kraft)



- Polystyrène ;
- Pots de yaourt ou de crème fraîche, barquettes de beurre ou de glace, films de protection ;
- Tous les sachets, emballages ou blisters en plastique, tous les paquets type chips ;
- Tous les contenants mentionnant «produit dangereux».



COMPOSTAGE INDIVIDUEL

RÉDUIRE SES DÉCHETS

Voici quelques idées
pour éviter le gaspillage
et réduire la production
de déchets plastiques :

- bannir la vaisselle jetable ;
- acheter en vrac en réutilisant les pots et bocaux en verre ;
- utiliser des sacs réutilisables ;
- boire l'eau du robinet ;
- utiliser une gourde en verre ou en inox ;
- éviter les films alimentaires étirables ;
- coller un stop-pub sur la boîte aux lettres ;
- déposer les vieux vêtements aux bornes textiles.

Et aussi, de nombreux sites internet permettent de fabriquer soi-même :

- du tissu ciré (beewrap) ;
- éponges et produits ménagers non toxiques.

Le compostage est une démarche efficace et 100% naturelle pour réduire ses déchets alimentaires et verts. Le compost obtenu permet d'enrichir les sols des toutes les plantations.



- Fruits et légumes, épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café ;
- Restes de repas (sauf viandes et laitages) ;
- Tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées ;
- Petits branchages.



- Viandes, laitages, huiles de friture ;
- Taille de conifères (thuyas, cyprès...).



Réussir son compost

La Communauté de communes propose
des composteurs de 400 litres.

Renseignements et conseils auprès de
Linda LAURENT, ambassadrice du tri
(03 26 74 50 25)

DÉCHETTERIES

Carte d'accès

La carte d'accès est obligatoire à la déchetterie de Vitry-le-François. Vous pouvez l'obtenir :

- si vous êtes vitryat, auprès du gardien de la déchetterie en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité ;
- si vous habitez une autre commune de la CCVCD, auprès de votre mairie.



Déchets acceptés

Cartons, papiers, journaux, magazines, métaux divers, déchets verts, gravats, verre, huiles de vidanges ou de friture, piles et batteries, lampes, bois en palettes, en planches, bois de chantier...

Et aussi :

- déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ;
- solvants, peinture, acides, nitrates, produits phytosanitaires (DDS) ;
- déchets d'équipement et d'ameublement (DEA) ;
- produits remboursés d'assises et de couchages (PRAC).



Déchets refusés

- déchets ménagers (destinés au bac à ordures) ;
- amiante, fibrociment ;
- bouteilles de gaz ;
- déchets d'activités et soins à risque (DASRI) ;
- extincteurs ;
- pneus.

Déchetterie de Vitry-le-François
Rue de l'Europe - ZI MAROLLES

51300 Vitry-le-François - 03 26 74 19 65

Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h // samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Déchetterie de Somsois

RD 55 Lieudit Rue Jambon - 51290 SOMSOIS

Ouverture le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30



INFOS COLLECTES

Le règlement de collecte ainsi que les plannings de ramassage des ordures ménagères, des conteneurs et sacs jaunes mais aussi des encombrants (monstres) sont disponibles sur www.vitry-le-francois.net

Les sacs jaunes peuvent être déposés à même le sol.

Les sacs à ordures ménagères doivent être obligatoirement déposés dans le bac dédié. Le couvercle doit se rabattre sans tassement ni effort. Tout bac présenté ne remplissant ces conditions ne sera pas collecté. Seuls les conteneurs mis à disposition par la Communauté de Communes seront collectés.

Afin de garantir leur bon ramassage, les bennes à déchets verts ne doivent pas être remplies au-delà de leur niveau maximal matérialisé par une signalisation explicite.

